

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-BREVIN-LES-PINS

Par arrêté préfectoral n° 2014/ICPE/279 en date du **17 OCT. 2014**, une enquête publique est ouverte à la mairie de Saint-Brévin-les-Pins, pendant une période de 31 jours du 18 novembre 2014 au 18 décembre 2014 inclus, portant sur la demande présentée par la SAS HALGAND en vue d'obtenir l'autorisation de régulariser la situation administrative relative à l'exploitation de l'unité de travail mécanique des métaux et créer une unité de traitement de surface, situées à Saint-Brévin-les-Pins, PA de la Guerche - impasse Quador.

Cet établissement est soumis à autorisation sous le numéro 2565-2a, à enregistrement sous le numéro 2560-B1 et à déclaration sous le numéro 2940-2b de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Hervé LE BORGNE, retraité de la Direction générale des finances publiques, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Geneviève HAMEL, responsable d'associations, en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de Saint-Brévin-les-Pins, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| - mardi 18 novembre 2014 | de 9H00 - 12H00 |
| - mardi 25 novembre 2014 | de 14H00 - 17H00 |
| - samedi 6 décembre 2014 | de 9H00 - 12H00 |
| - vendredi 12 décembre 2014 | de 9H00 - 12H00 |
| - jeudi 18 décembre 2014 | de 14H00 - 17H00 |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale. Il pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Brévin-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Brévin-les-Pins.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Saint-Brévin-les-Pins pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la SAS HALGAND.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.